

# Charte du Licencié

## Club du Pays d'Auge Badminton

Vous avez choisi le PAB pour pratiquer votre sport favori. Votre licence au PAB vous permet de bénéficier des nombreux avantages mais vous engage à respecter également quelques points.

### Les Avantages du Licencié

- Le PAB c'est **4 lieux** de pratique au sein du Pays d'Auge (Lisieux, Livarot, Blangy le Château et Moyaux)
- Les nombreux créneaux vous permettent de jouer **6 jours sur 7**
- Des séances encadrées par un **entraîneur diplômé d'état**
- **Tous niveaux** acceptés, loisirs comme compétiteurs et des séances adaptées à chaque pratique (entraînement ou jeu libre)
- Les **volants** sont **fournis** sur l'ensemble des séances (adultes et jeunes, compétiteurs ou non)
- Le PAB est labellisé **Club Avenir** et **École de badminton 4 étoiles** (sur 5 possible)
- Un **suivi individualisé** des meilleurs jeunes joueurs
- De **nombreux événements** sont **organisés par le PAB** tout au long de l'année, limitant les déplacements des joueurs
- Des **stages** jeunes et adultes **gratuits** durant les vacances scolaires
- Des **réductions** sur les **licences** en fonction de critères définis (*voir annexe*)
- Des **licences** jeunes et adultes comprenant l'**inscription** à certaines **compétitions** (TCJ, Championnat du Calvados et de Normandie, interclubs adultes) (*voir annexe*)
- La **vente de volants** à tarifs préférentiels (*2 gammes : 10€ et 15€ le tube*)
- Les **cordages** faits en interne à tarifs préférentiels (*pose et cordage : 15€*)

### Les Engagements du Licencié

- Le **fair-play et la bonne humeur** sont indispensables sur et autour des terrains
- Le **respect** des adversaires et des juges arbitres lors de compétitions et rencontres interclubs est primordial.
- Toute forme de **coopération et d'entraide** est encouragée, notamment dans laquelle les joueurs expérimentés apportent leurs conseils à des joueurs débutants
- Une **aide** pour l'**encadrement des plus jeunes** est également attendue
- **S'investir** lors des nombreux **événements organisés** par le club. (montage, démontage, tenue des stands buvettes, pointage de joueurs...)
- La **recherche de partenariat sportif** ou mécénat au sein de votre entourage doit être l'affaire de tous pour permettre au club de financer son fonctionnement.
- Les **volants fournis** par le PAB doivent être **utilisés avec minutie** et en **nombre raisonnable** durant les séances.
- **Pour les tournois privés**, les **volants** ne sont **pas fournis** par le PAB.
- Les **locaux et le matériel** mis à disposition doivent être respectés

# Annexes

## Réduction et mode de paiement des licences

Possibilité de payer votre licence par chèque, liquide, CB (via le site du club)

Les réductions Pass'sport, cartes Atouts Normandie sont acceptées

**Réduction famille (-10 €):** réduction appliquée à partir de la troisième personne, les deux premières payent plein tarif.

**Réduction étudiant (-10 €) :** non cumulable avec la réduction famille. Justificatif demandé.

**Une réduction « Bénévole actif »(-20€) :** Pour obtenir cette réduction pour la saison 2023-2024, le licencié devra atteindre un total de **300 points** ; pour atteindre ce total, le PAB a défini le barème suivant :

- encadrement régulier durant la saison d'un créneau : 300 points
- participation, conséquente, à l'installation des gymnases avant un tournoi : 25 points
- participation, conséquente, au rangement et démontage des gymnases après un tournoi : 25 points ;
- Participation à la buvette ou la table de marque pendant une demi-journée lors d'un tournoi : 25 points.

## Licences proposées par le PAB

### · **Adulte compétiteur :**

Possibilité de participer à un créneau d'entraînement par semaine encadré par l'entraîneur et un créneau non encadré.

Participation sur la base du volontariat aux Interclubs adultes (frais d'engagement des équipes et volants pris en charge par le PAB) ; les frais d'inscription pour les trois tableaux des Championnats seniors du Calvados et pour les trois tableaux des Championnats seniors de Normandie ainsi que les volants pour ces tableaux (Calvados et Normandie) seront pris en charge par le PAB

### · **Adulte Loisirs :**

Deux créneaux non encadrés/semaine, volants plumes ou plastiques fournis sur ces créneaux

### · **Jeunes Loisirs :**

Un créneau par semaine encadré, frais d'inscription pris en charge aux tournois du Codep14 (TCJ, championnats interclubs du Calvados) sur sélection établie par l'entraîneur en concertation avec la Commission jeunes, volants plumes ou plastiques fournis pour entraînements et compétitions.

· **Jeunes Compétiteur/COPA :**

Deux créneaux en groupes/semaine encadrés par l'entraîneur (un sur le site d'origine et un collectif), plus un créneau individuel sur sélection pendant une partie de l'année. La liste des jeunes sélectionnés sera établie par l'entraîneur en concertation avec la Commission jeunes.

Frais d'inscription aux tournois pris en charge par le PAB pour :

- les tournois du Codep14 (TCJ, championnats du Calvados sur sélection établie par l'entraîneur en concertation avec la Commission jeunes) ;
- les tournois de la Ligue de Normandie (TRJ, championnats de Normandie) et les tournois interrégionaux et nationaux (CIJ, CEJ et France).
- Prise en charge à 100% des frais pour les stages sur sélection sans hébergement et pour les stages avec hébergement pris en charge à hauteur de 50%.

Volants plumes fournis pour les entraînements et les compétitions.

· **Minibad :**

Un créneau par semaine encadré, volants fournis, frais d'inscription des tournois Codep14 (TCJ, championnats du Calvados (sur sélection établie par l'entraîneur en concertation avec la commission jeunes)), les frais des stages Codep14 sont pris en charge.

**Contacts**

Mail : [info.union.pab@gmail.com](mailto:info.union.pab@gmail.com)

Facebook : Pays d'Auge Badminton - PAB

Instagram

Site : [www.paysdaugebadminton.fr](http://www.paysdaugebadminton.fr)